ifsi ifas HAGUENAU WISSEMBOURG — Coopération hospitalière Nord Alsace	**PROCEDURE REAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION**	Code : CHH-PC-2021-005 Réf SEO : T01N03-09 Version : 001 Date d'application : 19/11/2021 Date MAJ : 31/08/2026

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure a pour but d'expliquer la conduite à tenir lors d'un attentat dans les Instituts de formations.

2. PERSONNELS CONCERNES

- le Personnel des Instituts,
- le Directeur des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité,
- l'Ingénieur des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité,
- l'Administrateur de Permanence,
- le Responsable de la Sécurité Incendie,
- le Responsable de l'Equipe de Sécurité,
- les Agents de sécurité,
- les Agents des ateliers techniques,
- le Directeur délégué du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter,
- Le Responsable des Services Techniques du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter,
- Les Agents des Services Techniques du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter.

3. DESCRIPTION

3.1. Déclencher une alerte attentat

3.1.1. Aux l'IFSI/IFAS du Centre Hospitalier de Haguenau

Par téléphone :

- Police (tel : 17 précédé du 0 sur poste interne)
- En envoyant un SMS au 114 (Numéro d'urgence pour les personnes ne pouvant
- pas téléphoner)
- Alerter l'administrateur de garde en passant par le standard (n°03.88.06.33.33)



Dans tous les cas, ne jamais déclencher l'alarme incendie. Vous exposeriez des personnes à cet attentat et vous faciliteriez les méfaits des terroristes par l'ouverture automatique des accès.

3.1.2. A l'IFAS du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter

Par téléphone :

- Police (tel : 17)
- En envoyant un SMS au 114 (Numéro d'urgence pour les personnes ne pouvantpas téléphoner)
- Alerter l'administrateur de garde en passant par le Standard (n°03.88.54.11.11)



Dans tous les cas, ne jamais déclencher l'alarme incendie. Vous exposeriez des personnes à cet attentat et vous faciliteriez les méfaits des terroristes par l'ouverture automatique des accès.

3.1.3. L'appel des secours

Lorsque vous contactez directement les secours en cas d'attentat, il faudra préciser à la police (tel : 17) :

- L'adresse exacte de l'attentat
- La localisation du ou des terroriste(s), ex : « 1er étage du bâtiment la dernière fois que jel'ai vu »
- Le nombre d'assaillants
- La description physique et vestimentaire
- Le type d'arme utilisée : arme blanche, pistolet, mitraillette, explosif etc…

3.2. Consignes à mettre en œuvre durant l'attentat

3.2.1. Fuite ou confinement

«En cas d'attaque et dans la mesure où les étudiants et professionnels ne peuvent pass'échapper en totale sécurité» :

- si les étudiants et /ou les élèves sont dans la classe et que la salle n'est pas vitrée, lesconsignes de sécurité sont de rester dans la classe, verrouiller la porte et se barricader.
- si les étudiants et /ou les élèves ne sont pas dans la classe ou que la salle est vitrée, lesconsignes de sécurité sont de rejoindre les lieux de confinement identifiés et se barricader.

«Une fois les professionnels, patients et étudiants confinés», les consignes sont de :

- se barricader au moyen du mobilier identifié
- éteindre les lumières
- s'éloigner des murs portes et fenêtres
- s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides
- rester silencieux et mettre les téléphones portables en mode silencieux sans vibreur
- attendre l'intervention des forces de police

3.2.2. Etre confronté à un terroriste

Si vous êtes directement confronté à un terroriste :

- Ne le regardez pas dans les yeux
- N'essayez pas de communiquer avec lui ou de le raisonner
- Allongez-vous par terre, mains sur la tête

3.2.3. La libération

Au moment de la libération par les forces de l'ordre : afin de ne pas être pris pour une menace, il faudra :

- obéir à leurs ordres
- ouvrir manteaux et vestes
- vous présentez mains en l'air
- ne pas vous précipiter
- ne pas faire de mouvements brusques

4. DEFINITIONS

Néant

5. DOCUMENTS DE REFERENCE

- « Centre Hospitalier de Haguenau : Réagir en cas d'attentat sur nos sites ». Document rédigé par Laurent Piaskowski, Formateur incendie et gestionnaire des systèmes de sécurité au Centre Hospitalier de Haguenau
- Plan de Sécurité Etablissement du Centre Hospitalier de Haguenau (PSE)
- Plan de Sécurité Etablissement du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter (PSE)

6. DOCUMENTS ASSOCIES

- Règlement intérieur des Instituts de formation du Centre Hospitalier de Haguenau et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter, CHH-RI-2013-003

7. ANNEXES

- Centre Hospitalier de Haguenau : Réagir en cas d'attentat sur nos sites

REDACTION	VALIDATION	APPROBATION
NOM(S) : Xavier BRYCHCY, Olivier GENTNER, Laurent PIASKOWSKI **FONCTION(S) :** **01-Cadre de Santé - IFSI / IFAS, 05-Ingénieur hospitalier - Direction des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité\Secteur maintenance et sécurité, 05-Formateur incendie et gestionnaire des systèmes de sécurité - Direction des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité\Secteur maintenance et sécurité**	**NOM(S) :** Sylvain GROB, Christine VERGNES **FONCTION(S) : 08-Directeur adjoint - Direction des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité, 08-Directrice des IFSI / IFAS**	**NOM(S) :** Dominique MAYER **FONCTION(S) : 08-Directeur adjoint - Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques / Secrétariat général**